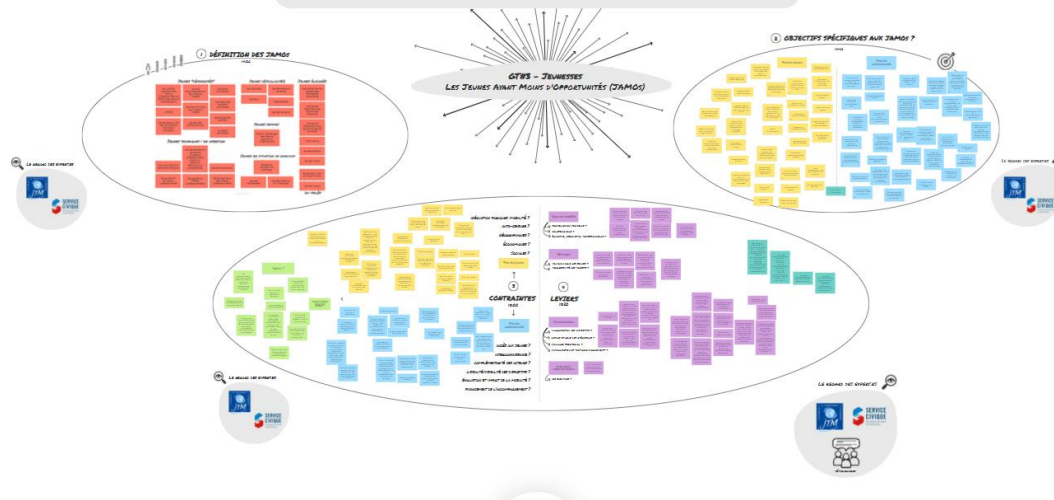


GRUPE DE TRAVAIL JEUNESSES

CITÉS UNIES FRANCE – VILLE DE RENNES

RÉUNION #3 – MERCREDI 24 NOVEMBRE, DE 14H À 16H

GT#3 Jeunes - Jeunes Ayant Moins d'Opportunités (JAMOs)



QUELQUES CHIFFRES

- 50 participants
- 25 Collectivités
- 2H d'ateliers

INTERVENANTS

Flavie Boukhenoufa (Rennes), Esteban Vallejo (Jeunes à travers le monde), Mathieu Roumegous (Agence Erasmus + Jeunesse et sport – Agence du Service Civique), Julie Blandin (Agence du Service Civique), Judith Frank (Jeune engagée dans le Corps européen de solidarité en mission locale), Beatriz Ortega Hurtado (jeune engagée dans le Corps européen de solidarité en mission locale).



ACCÈS MIND MAP :

Pour accéder au compte-rendu visuel → <https://app.klaxoon.com/join/ERNKQQA>

TABLE DES MATIÈRES

En résumé.....	3
Introduction et présentation des intervenantes et intervenants.....	3
Fiche 1 : la définition du public « JAMO »	4
Fiche 2 : les objectifs de la mobilité internationale des JAMOs.....	6
Fiche 3 : les contraintes rencontrées (par les jeunes, par les professionnels).....	8
Fiche 4 : les leviers d'action	10
Conclusion	13
Pistes à explorer	13
Save the date.....	13

EN RÉSUMÉ

Le groupe de travail jeunesse s'est réuni pour la troisième fois le 24 novembre 2021 pour travailler collectivement sur les spécificités des **Jeunes Ayant Moins d'Opportunités (JAMO)** et les enjeux dans l'accompagnement de leurs expériences de mobilité internationale. La prise en compte et l'intégration de tous les jeunes dans les projets à l'international constitue un enjeu majeur pour les collectivités, et notamment pour ce groupe de travail. Le thème avait clairement été identifié lors des précédentes sessions et figure parmi les axes de travail de la feuille de route du GT Jeunesses.

Problématique : comment les collectivités territoriales françaises peuvent développer un cadre favorable à l'engagement des Jeunes Ayant Moins d'Opportunités (JAMOs) dans leurs projets à l'international ?

Quatre ateliers ont été proposés pour envisager et mettre en perspective le sujet dans son ensemble :

- 1) **Les définitions du public « JAMO »** : Qui sont les jeunes ayant moins d'opportunités ? Quelles sont leurs réalités vécues dans nos territoires ?
- 2) **Les objectifs de la mobilité internationale des JAMO** : Dans quelle mesure une expérience de mobilité - soutenue par les collectivités territoriales - est pertinente pour ces jeunes particulièrement ?
- 3) **Les contraintes rencontrées (par les jeunes et par les professionnels)** : Quelles sont les contraintes au développement d'expériences de mobilité internationale pour ces jeunes ayant moins d'opportunités ?
- 4) **Les leviers d'action** : Quels leviers peuvent être identifiés pour initier des politiques publiques locales renouvelées en la matière ?

Quatre fiches pratiques ont été élaborées pour permettre à chacun de retrouver et de s'appropriier leur contenu. Elles constituent le présent compte-rendu.

INTRODUCTION ET PRÉSENTATION DES INTERVENANTES ET INTERVENANTS

- **Estéban VALLEJO** - Référent pédagogique et formateur de Jeunes à travers le Monde (JTM)

JTM est une association qui travaille pour la mobilité internationale des jeunes, à l'échelle de la région Bretagne et du département d'Ille et Vilaine. Elle pilote les dispositifs de mobilité internationale des jeunes, forme les professionnels (réseau de 17 référents dans les missions locales bretonnes) et cherche à améliorer l'accompagnement des publics les plus éloignés de la mobilité internationale (COREMOB¹, recherche action). Dans ses missions, JTM suit et accompagne des jeunes en projet de mobilité entrante/sortante et a notamment proposé la participation de jeunes ayant élargi au Corps Européen de Solidarité (CES).

- **Beatriz Ortega Hurtado** – Volontaire européenne auprès de la mission locale de Fougères.
- **Judith Frank**– Volontaire européenne auprès de la mission locale de Lorient.
- **Mathieu ROUMEGOUS** - Directeur de l'agence ERASMUS+ Jeunesse et Sport

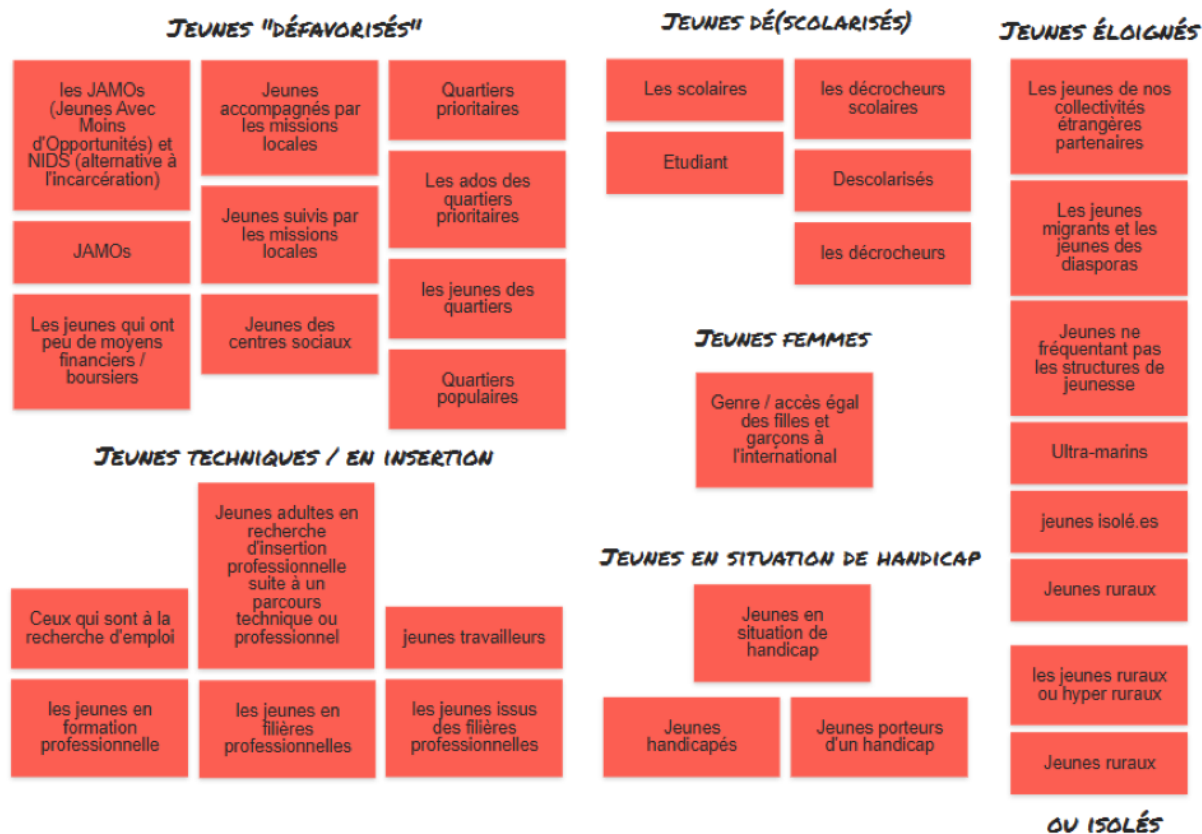
L'Agence Erasmus+ Jeunesse et Sport fait partie de l'Agence du Service Civique. Cette dernière pilote 3 dispositifs à l'échelle nationale : le Service Civique, le Volet jeunesse et sport du programme européen Erasmus+ et le Corps Européen de Solidarité (CES).

- **Julie BLANDIN** - Chargée de mission déléguée aux collectivités territoriales à l'Agence du Service Civique

¹ Le Comité Régional de la Mobilité européenne et internationale (COREMOB) a pour mission de coordonner et de mettre en réseau les acteurs de la mobilité (organismes, accompagnateurs ou financeurs), d'accroître le nombre de jeunes bénéficiaires et d'en diversifier les profils.

FICHE 1 : LA DÉFINITION DU PUBLIC « JAMO »

La définition de ce public a été abordée avec les participants car le terme "JAMO" recoupe des réalités différentes. Lors du GT#1 Jeunesses, les collectivités avaient construit une définition autour des "jeunes ne croisant pas assez l'international" qui a été soumise aux réactions des collectivités, de par sa similitude avec les publics identifiés comme JAMO :



Globalement, les collectivités membres du groupe se retrouvent dans ces définitions. En revanche chaque collectivité de par son territoire ou son échelon ne s'adresse pas au même public :

TÉMOIGNAGES DE COLLECTIVITÉS



« Nous avons plutôt la même définition, néanmoins dans un environnement urbain comme à Angers les critères sont parfois différents, comme le critère économique. Nous utilisons la même définition qui se rapproche de celle des jeunes des quartiers politiques. Pour favoriser la mobilité de ces jeunes, nous nous appuyons sur l'association « Parcours le monde » et utilisons différents dispositifs, lesquels nous permettent d'accueillir des ambassadeurs des villes jumelles au sein de notre Pôle Europe. » **Bruno Gourdon, Angers.**

« Pour la Région Bretagne, il y a eu un travail sur le caractère pluriel des jeunes. Dans le cadre de la mission sur le décrochage scolaire, nous avons une vision plus restrictive car c'est un champ de politiques publiques règlementé qui introduit des notions d'âge. Nous adaptions nos dispositifs d'actions en fonction de l'âge mais ce critère est absent de votre proposition de définition. On n'entreprind pas les mêmes actions pour des jeunes de 16 à 25 ans en formation initiale que pour des NEET². » **Nolwenn Melchior, Région Bretagne.**

« La jeunesse peut débiter à l'entrée du collège et parfois aller jusqu'à 40 ans. » **Flavie Boukenoufa, Rennes.**

² Not in Education, Employment or Training ou Ni en Emploi, Ni en Études, Ni en Formation en français.



Selon la définition l'Union Européenne, la qualification de JAMO désigne les jeunes qui sont confrontés à l'un des 8 obstacles suivants :

- 1) Sociaux
- 2) Économiques
- 3) Handicap
- 4) Éducation ou formation
- 5) Différences culturelles
- 6) Problèmes de santé
- 7) Géographiques
- 8) Discriminations

Les dispositifs (Service civique, CES, Erasmus+) sont ouverts à toutes et à tous et l'agence travaille à renforcer l'accueil de tous les jeunes. La définition est assez large dans le but de soutenir le maximum de jeunes.

→ Les dispositifs portés par l'agence Erasmus + jeunesse et sport sont pour moitié utilisés par les JAMOs

L'Agence du Service Civique a développé des accompagnements spécifiques pour les jeunes volontaires confrontés à des obstacles particuliers, tels que les jeunes en situation de handicap, les jeunes réfugiés et primo-arrivants, les jeunes décrocheurs, les jeunes résidants en Quartier de la Politique de la Ville (QPV)... Des actions sont également menées pour développer le Service Civique sur les territoires ruraux (exemple : Appel à Manifestation d'Intérêt « Jeunes engagés de la ruralité » à destination des intercommunalités) et les QPV.

JEUNES À TRAVERS LE MONDE



Inscrire les jeunes dans la catégorie de JAMO permet de mobiliser des soutiens spécifiques et notamment des soutiens financiers qui peuvent améliorer la qualité de l'accompagnement et des mobilités.

Attention :

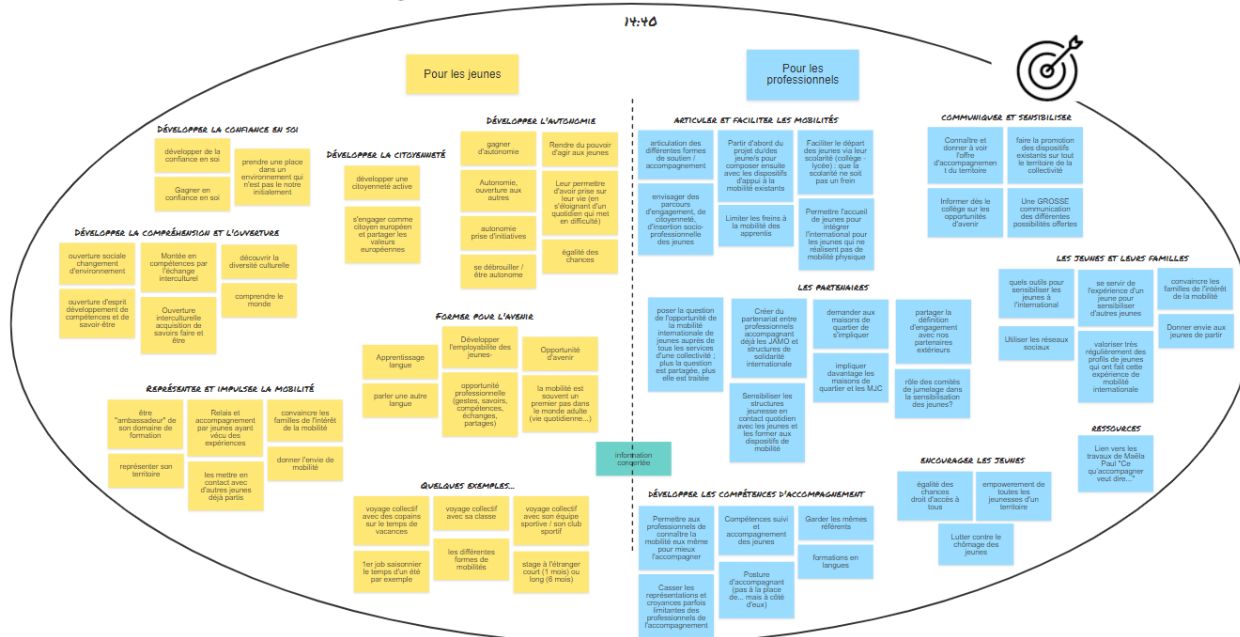
- 1) Catégoriser peut revenir à un "étiquetage" assez complexe à appréhender pour les jeunes qui ne se reconnaissent pas comme JAMO. La définition est utile dans son usage professionnel mais doit être maniée avec précaution.
- 2) La notion de genre et de discrimination liée ne fait pas écho dans le travail de JTM en Bretagne qui précise que la majorité des mobilités qui aboutissent sont portées par des jeunes femmes.

QUELQUES CHIFFRES

- 50% des jeunes en CES est JAMO (1 jeune sur 2)
- 40% des jeunes en mobilité Erasmus + sont des JAMO

FICHE 2 : LES OBJECTIFS DE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE DES JAMOS

2 OBJECTIFS SPÉCIFIQUES AUX JAMOS ?



OBJECTIFS IDENTIFIÉS

L'enjeu de ce deuxième atelier était d'identifier les bénéfices tirés d'une mobilité internationale tant pour les jeunes que pour les professionnels, afin de donner du sens aux actions menées par les collectivités.

POUR LES JEUNES

- 1) Développer la confiance en soi
- 2) Développer l'autonomie : pouvoir d'agir, initiatives
- 3) Développer la citoyenneté : citoyenneté active et européenne
- 4) Développer la compréhension du monde et l'ouverture : savoir-être, échange et diversité culturelle
- 5) Former pour l'avenir : compétences et soft skills, opportunité professionnelle
- 6) Représenter et impulser la mobilité : pour d'autres jeunes (ambassadeurs, relais, lien aux familles)

POUR LES COLLECTIVITÉS ET PROFESSIONNELS

- 1) Encourager les jeunes (égalité des chances, empowerment, lutte contre le chômage)
- 2) Articuler et faciliter les mobilités (départ et accueil, parcours d'engagement, d'insertion professionnelle)
- 3) Communiquer et sensibiliser les jeunes : impulser l'envie, communiquer via les réseaux sociaux, valoriser les expériences et les ambassadeurs
- 4) Communiquer et sensibiliser les professionnels : renforcer les liens et partenariats avec les services de la collectivité et les structures du territoire (maisons de quartier, associations), former aux dispositifs
- 5) Développer l'accompagnement et s'enrichir professionnellement : compétences et postures d'accompagnants, casser les représentations et freins à la mobilité



L'ASC partage son expérience concernant l'apport de la mobilité à ces deux différents niveaux :

1) Pour les jeunes, la mobilité permet :

- D'acquérir de nouvelles compétences telles que l'apprentissage d'une langue, la gestion de projet et les soft skills liés à l'interculturalité.
- De voyager sous des formes très différentes : mobilité courte (2 semaines) ou longue (supérieure à 1 an), collective ou individuelle etc...
- De faire le lien avec des thématiques et notamment la notion de citoyenneté qui est au centre du dispositif de service civique et des programmes européens d'engagement que sont Erasmus+ et le Corps Européen de Solidarité (CES).

2) Pour les professionnels et les collectivités, la mobilité permet :

- D'enrichir son horizon et ses compétences professionnelles
- De mieux s'outiller et de pouvoir valoriser les acquis de la mobilité



1) Pour les jeunes : la notion de "progressivité" est indispensable dans les mobilités entreprises. Elle peut constituer une étape d'un parcours d'engagement pour les jeunes et les JAMOs en particulier mais doit s'inscrire dans un certain rythme à moins de constituer un frein.

2) Pour les professionnels : il s'agit principalement de faire tomber certaines barrières et de déconstruire les freins et croyances du type "ce n'est pas pour mes jeunes".

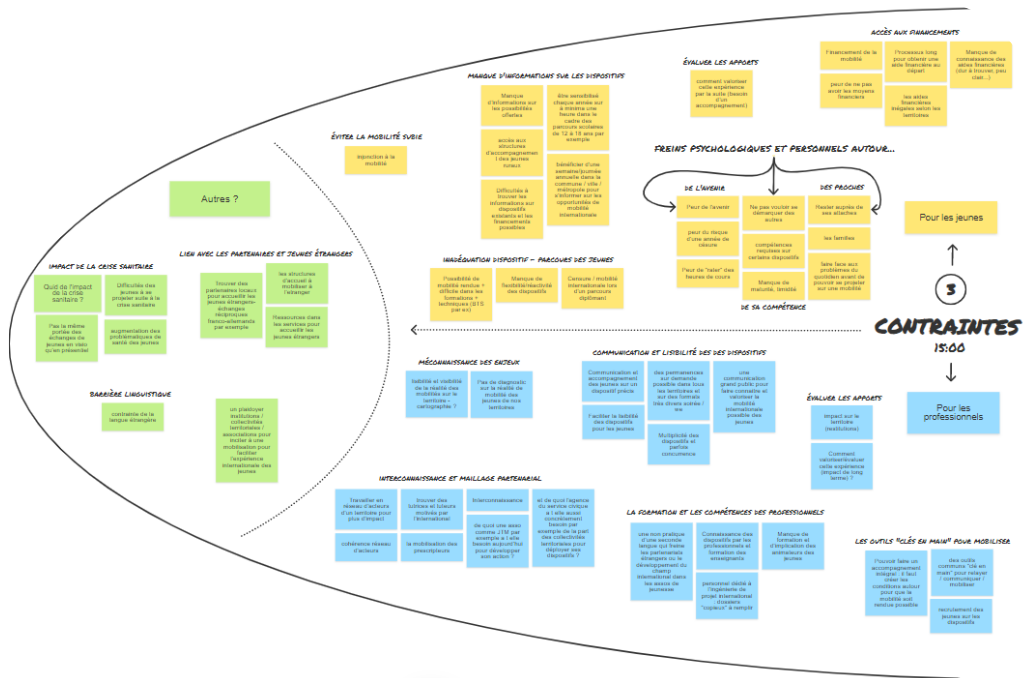
TÉMOIGNAGES DE COLLECTIVITÉS



« Issy les Moulineaux est très actif sur les services civiques, mais il y a un gros souci de communication. Peu de jeunes, peu importe leur profil, savent qu'ils ont la possibilité de partir à l'étranger. Une jeune en service civique est partie dans le cadre de notre jumelage en Allemagne et vit maintenant là-bas. » **Emmanuelle Breuil-Salles, Issy-Les-Moulineaux.**

FICHE 3 : LES CONTRAINTES RENCONTRÉES (PAR LES JEUNES, PAR LES PROFESSIONNELS)

L'enjeu de cette fiche est d'identifier les contraintes et les freins à la mobilité pour les jeunes eux-mêmes et pour les professionnels et les collectivités qui les accompagnent.



POUR LES JEUNES

- 1) **Accès aux financements** : processus long, parfois inégal, manque de connaissance des aides disponibles
- 2) **Freins psychologiques et personnels** : peur pour l'avenir (risques pour les études, rater des cours), manque de confiance en soi (compétences, peur de se démarquer, timidité) et difficulté à s'éloigner (familles, quotidien).
- 3) **Informations autour des dispositifs disponibles** : dispositifs existants, accès aux structures, sensibilisation à mettre en œuvre
- 4) **Inadéquation des dispositifs avec le parcours des jeunes** : inadaptés pour certains jeunes (formation technique), manque de flexibilité
- 5) **Difficulté d'évaluer et valoriser les apports d'une mobilité** : restitution au retour, valorisation dans le CV, traduction en compétence etc...
- 6) **Le risque de mobilité "subie"** : injonction à la mobilité pour les jeunes, notamment JAMO

POUR LES COLLECTIVITÉS ET PROFESSIONNELS

- 1) **Interconnaissance et maillage partenarial** : réseau d'acteur, mobilisation des prescripteurs, besoins
- 2) **Formation et compétences des professionnels** : maîtrise des dispositifs, ingénierie et charge de travail, représentations parfois limitantes, formation notamment en langue
- 3) **Communication autour des dispositifs disponibles** : faciliter l'accès aux dispositifs parfois complexes, accompagnement, permanences
- 4) **Des outils de mobilisation** : accompagnement intégral, système "clé en main"
- 5) **Méconnaissance des enjeux** : absence de diagnostic, cartographie de la mobilité des territoires
- 6) **Difficulté d'évaluer et valoriser les apports d'une mobilité** : difficulté à rendre compte administrativement des effets de l'action.

AUTRES CONTRAINTES

- 1) **L'impact de la crise sanitaire** : difficulté à se projeter, augmentation des problématiques de santé, détérioration de la santé mentale et forme de la visioconférence limitée
- 2) **Lien avec les partenaires et jeunes étrangers** : structures d'accueil à associer, mobilité de jeunes étrangers
- 3) **Barrière linguistique**

TÉMOIGNAGES DE COLLECTIVITÉS



« La question des mobilités l'internationale ne se pose pas toujours de la même manière pour les collectivités. Les territoires transfrontaliers, comme celui de Dunkerque, permettent d'offrir une mobilité adaptée. Nos partenariats de jumelages sont aussi une formidable opportunité d'envoyer des jeunes à l'étranger ». **Nathalie Cos, Dunkerque.**

L'AGENCE ERASMUS + JEUNESSE ET SPORT



Nous partageons le constat dressé. Pour remédier à la méconnaissance des dispositifs européens, nous menons un gros travail de communication. A ce titre, des guides arriveront prochainement. Nous encourageons les témoignages des expériences réussies pour lever les freins psychologiques et susciter l'envie. Enfin, il est important de rappeler que les financements de l'UE permettent de couvrir les frais de la mobilité.

L'ASSOCIATION JEUNES À TRAVERS LE MONDE



L'une des solutions aux barrières psychologiques à la mobilité est la réalisation de parcours de mobilité progressifs. Procéder de manière progressive permet de renforcer la confiance des jeunes dans leurs capacités de vivre une expérience à l'international.

- Accompagnement dégressif : très accompagné au début et autonome à la fin (<https://international-itm.com/la-logique-de-parcours-de-mobilite/>)

Nous faisons le constat d'une nouvelle génération de jeunes qui a peur de l'avenir. Peur du dérèglement climatique, peur de la pandémie de COVID19. Ces jeunes ne souhaitent pas partir. Il est important de créer des espaces pour en parler. De manière générale, la crise sanitaire a rendu les jeunes moins autonomes. Ils ont besoin de plus d'accompagnement psychologique.

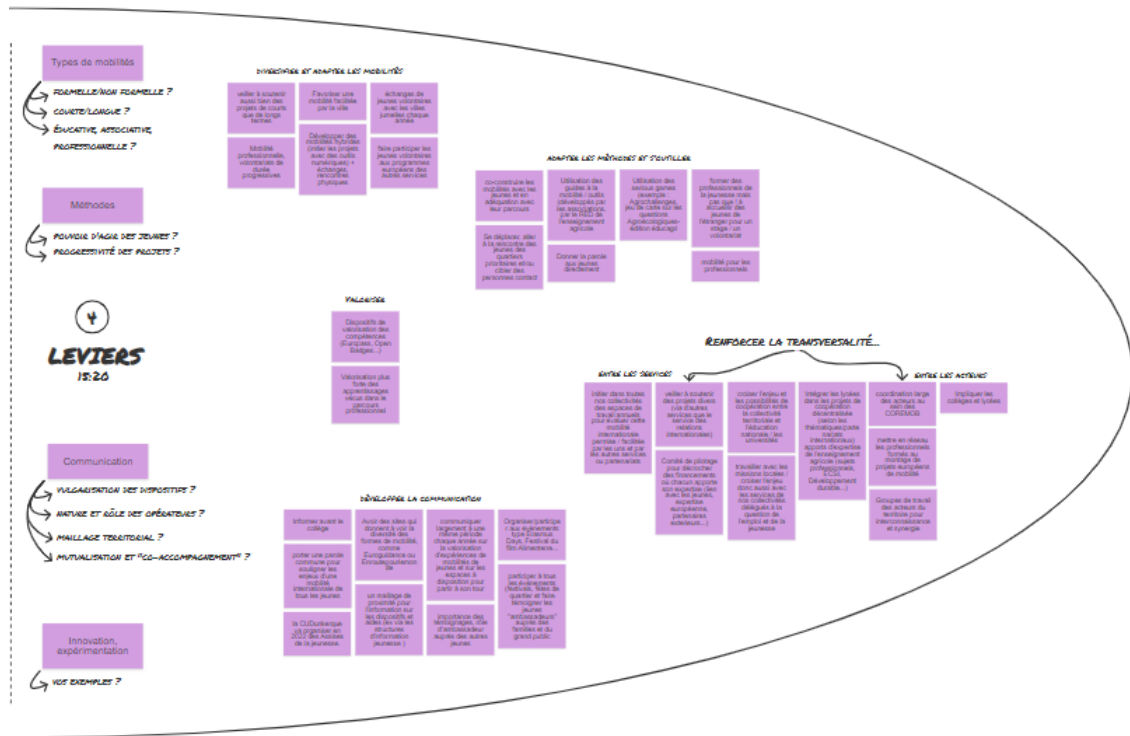
Par ailleurs, il est important de ne pas faire de la mobilité internationale le seul horizon souhaitable. Il faut aussi laisser la possibilité aux jeunes de rester s'ils n'ont pas besoin / envie de se déplacer.

Il est difficile, pour les professionnels, de rendre compte de leur action sur les publics JAMOs. Le temps nécessaire à la maturation d'un projet de mobilité ou professionnel d'un JAMO n'est pas le même que celui des bilans administratifs. Il est dès lors difficile d'évaluer les bénéfices d'une action en leur faveur.

Enfin, les techniciens des collectivités ont tendance à penser que l'obtention de financement est complexe. Or, les agences font des efforts importants pour simplifier les dossiers de financement.

FICHE 4 : LES LEVIERS D'ACTION

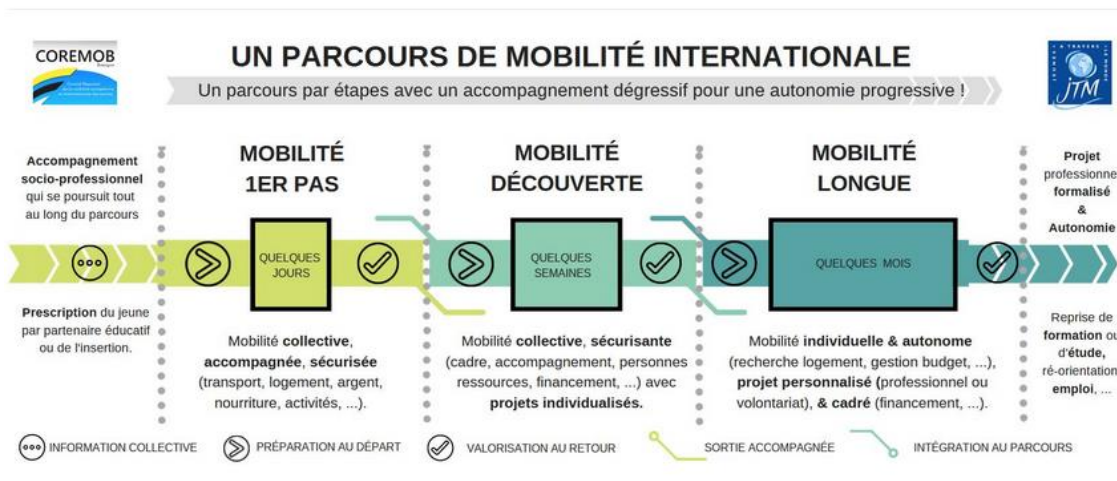
L'enjeu de cette fiche est d'identifier des leviers d'actions aux contraintes précédemment identifiées, à partir des contributions des collectivités et des organisations impliquées dans la mobilité internationale des jeunes.



LES LEVIERS DES COLLECTIVITÉS POUR FAVORISER LA MOBILITÉ DES JAMO

- 1) **Diversifier et adapter les mobilités aux profils des jeunes (durée, forme, encadrement)**
 - Proposer des mobilités plus ou moins courtes
 - Diversifier les formes et types de mobilités (volontariat, mobilité professionnelle etc....)
 - Innover (mobilité hybrides qui mixe échange numériques et physiques)
 - S'appuyer sur des cadres existants ou simplifiés : échanges de jeunes avec les villes jumelées, échanges transfrontaliers
- 2) **Adapter les méthodes de construction des projets et s'outiller**
 - Co-construire les mobilités avec les jeunes, en adéquation avec leur parcours
 - Aller vers les jeunes et leur donner la parole directement
 - Utiliser les outils et guides à la mobilité internationale (exemple : RED de l'enseignement agricole³)
- 3) **Développer la communication**
 - Porter une parole commune autour de la mobilité internationale des JAMO
 - Impulser et participer à des événements qui permettent de communiquer (festivals, fêtes de quartier, Erasmus Days, etc...)
 - Former les professionnels de la jeunesse (exemple de dispositifs, montage de dossiers etc...)
 - Porter une parole commune autour de la mobilité internationale des JAMO

³ Le Réseau Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale est un réseau pédagogique national du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.



- Former les professionnels de la jeunesse (exemple de dispositifs, montage de dossiers etc...)
- Créer des espaces physiques (permanences, structure d'information jeunesse) ou virtuels (Euroguidance, En route pour le monde) donnant à voir les diverses formes de mobilités dès le plus jeune âge
- S'appuyer sur les ambassadeurs et les professionnels pour valoriser les mobilités (jeunes, grand public)
- Réaliser des outils "clé en main" pour relayer / communiquer / mobiliser

4) Renforcer la transversalité entre les services

- Créer un comité de pilotage entre services au sein duquel chacun apporte ses compétences pour obtenir des fonds (expertise jeunesse, expertise internationale, expertise fonds européens)
- Évaluer Initier des espaces de travail annuels pour évaluer la mobilité internationale permise / facilitée par le travail inter-service

5) Initier une meilleure coordination des acteurs de la mobilité des jeunes

- Assurer une meilleure coordination des acteurs au niveau régional (COREMOB en Région Bretagne par exemple, comme dans toutes les régions) : acteurs de l'emploi (missions locales), de l'éducation nationale, de l'enseignement agricole, de l'enseignement supérieur etc...
- S'appuyer sur l'expertise de ces acteurs

TÉMOIGNAGE DE VOLONTAIRES EUROPÉENNES



« La mission locale en France joue un rôle très important. En Espagne il n'y a pas de structure similaire alors que c'est très important d'accompagner les jeunes qui n'ont pas les opportunités. Au sein de la mission locale Fougère, on présente les possibilités qu'on les gens pour partir en mobilité. C'est très important de donner l'envie aux gens pour partir à l'étranger car c'est une expérience très enrichissante pour soi et pour connaître une autre culture. » **Beatriz Ortega Hurtado, mission locale de Fougère.**

« Au sein de la mission locale, je suis membre de nombreux ateliers, notamment l'atelier « prêt à partir » pour sensibiliser sur la mobilité à l'international. Il est important de témoigner et de sensibiliser pour encourager à voyager. Les jeunes sont difficiles à motiver car ceux qui vont à la mission locale cherchent surtout un emploi ou une formation, donc c'est donc important de leur faire remarquer que la mobilité existe. » **Judith Frank, mission locale de Lorient.**

L'ASSOCIATION JEUNES À TRAVERS LE MONDE



La notion de **progressivité** est indispensable dans le parcours de mobilité car elle permet aux jeunes de renforcer la confiance dans leurs capacités de vivre une expérience à l'international :

➔ Pour plus d'informations : site de [Jeunes à Travers le Monde](#) et [Page sur la logique de parcours de mobilité](#)

Parmi les leviers identifiés, JTM préconise donc de :

- **Convertir et adapter les dispositifs** existants aux jeunes concernés plutôt que l'inverse
- **Développer le maillage territorial et les partenariats** en passant par d'autres acteurs spécialisés dans des secteurs (missions locales ...)
- **Former des professionnels** au sein des structures. JTM a notamment formé 17 référent.es dans les missions locales de la région Bretagne sur les dispositifs et l'accompagnement à la mobilité.
- **Favoriser la mobilité des professionnels** pour renforcer leur accompagnement auprès des jeunes
- **Innover pour l'évaluation** : témoignages de jeunes (français et étrangers), déplacements des professionnels à l'étranger et échanges interprofessionnels pour mesurer l'impact des mobilités

L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE – AGENCE ERASMUS + FRANCE JEUNESSE ET SPORT



Il existe une multitude d'outils que les collectivités peuvent mobiliser pour faire face aux difficultés évoquées : Erasmus +, volontariat en équipe, Corps européens de solidarité, etc...

Le **Service Civique** permet d'organiser des missions à l'international auprès de partenaires (collectivités, associations...) et d'accueillir des volontaires étrangers. En 2019 :

- 1741 volontaires ont réalisé leur mission dans 98 pays sur les 5 continents.
- 220 volontaires étrangers de 134 nationalités différentes ont effectué leur Service Civique en France en 2019.

Une mission de Service Civique peut porter sur **10 thématiques d'intérêt général proches des compétences des collectivités** (éducation, environnement, culture et loisirs, sport...), dont 2 liées à l'international à savoir « **Développement international et action humanitaire** » et « **Citoyenneté européenne** » depuis 2021.

Les collectivités peuvent s'engager en faveur du Service Civique de différentes façons :

1) Accueil de volontaires au sein des services, dont :

- Les jeunes résidants ou non sur leurs territoires
- De jeunes étrangers résidant sur leurs territoires
- De jeunes réfugiés ou primo-arrivants (programme Volont'R)
- Des jeunes envoyés par une collectivité étrangère partenaire « accueil en réciprocité »
- Des JAMO dans une logique de parcours avant une mobilité internationale

2) Envoi de volontaires auprès des partenaires étrangers (collectivités ou associations).

3) Soutien au développement des missions de Service Civique nationales ou internationales :

- Communication lors d'événements (ex : forum engagement)
- Soutien aux volontaires (entrants ou sortants) de leurs territoires (ex : prise en charge billet avion)
- Soutien aux structures du territoire (ex : appel à projets pour les associations du territoire qui développent des projets de Service Civique et/ou de mobilité internationale)
- Participer aux instances locales de pilotage des dispositifs (comités de coordination départementale ou régionale du Service Civique, COREMOB), etc.

➔ **Pour plus d'informations** : [Site de l'Agence du Service Civique](#) et [Page dédiée aux collectivités](#)

CONCLUSION

PISTES À EXPLORER

L'ensemble des contributions a permis d'identifier de nouveaux sujets à aborder pour les prochains GT :

- Mobilité internationale des jeunes et ECSI
- Mobilité internationale des jeunes et jumelages
- Mobilité internationale des jeunes et dispositifs d'insertion professionnelle
- Mobilité internationale des jeunes et Éducation Nationale – Enseignement agricole – Universités
- Mobilité internationale des jeunes et éducation populaire (centres sociaux, MJC, scoutisme etc...)
- Mobilité internationale des jeunes et impact climatique : comment articuler les enjeux ?
- Mobilité internationale des jeunes et culture
- Mobilité internationale des jeunes et démocratie locale

SAVE THE DATE

Rendez-vous le 21 juin à la Cité des sciences à Paris de 11h30 à 13h pour le GT 4 du groupe Jeunesses à l'occasion des 13^{ème} Rencontres de l'Action Internationales des Collectivités Territoriales.